

L'UNAIBODE sera reçue vendredi 11 septembre à la DGOS pour la reprise des travaux sur la réingénierie de la formation et la revalorisation salariale des IBODE et le 23 septembre dans le cadre du décret du 28 juin 2019

Paris, le 7 septembre 2020 – Lors de la réunion du 3 mars 2020 au Ministère, l'UNAIBODE avait obtenu l'engagement de la DGOS d'une revalorisation financière pour les IBODE et la reprise des travaux s'agissant de la réingénierie de la formation en 2 ans, au grade Master.

L'UNAIBODE sera reçue vendredi 11 septembre en fin de journée à la DGOS.

La crise sanitaire a retardé l'application de ces engagements. Cependant, dès le mois de juillet, nous avons sollicité la DGOS pour obtenir que ces deux engagements pris en Mars 2020 soient mis en place le plus rapidement. La DGOS a répondu favorablement à notre demande et nous serons reçus vendredi 11 septembre en fin d'après-midi.

Un combat pour les IBODE et la reconnaissance de notre diplôme

Nous sommes convaincus que les négociations concernant la revalorisation salariale permettront de donner une plus-value au diplôme d'IBODE par rapport aux IDE exerçant au bloc opératoire.

Rendez-vous du 23 septembre

Par ailleurs, la DGOS a convoqué l'UNAIBODE ainsi que les Fédérations d'employeurs dans le cadre du décret du 28 juin 2019 relatif à l'exercice des infirmiers faisant fonction d'IBODE. Nous n'avons, à ce jour, pas d'information complémentaire sur les évolutions du dispositif transitoire que souhaite présenter la DGOS le 23 septembre prochain.

Nous vous tiendrons informés de l'avancée des négociations à l'issue de ces deux rendez-vous à la DGOS.